

FICHE DE RENSEIGNEMENTS - SIL

A retourner accompagnée d'un plan de localisation de l'activité

NOM DE LA STRUCTURE (entité sociale) :

ACTIVITES EXERCEES AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT (ex : gîtes, caveau, restaurant):

NOM DU RESPONSABLE :

ADRESSE PRECISE DU LIEU D'ACTIVITE :

ADRESSE SOCIALE (si différente du lieu d'activité et pour l'envoi des documents administratifs):

CONDITIONS D'OUVERTURE (périodes d'ouverture, horaires...) et d'ACCUEIL DU PUBLIC :

LOCALISATION* (Cocher la case correspondante) : En agglomération Hors agglomération

* L'agglomération est délimitée par les panneaux d'entrée et de sortie de village = panneaux sur fond blanc avec liseré rouge comportant le nom de la commune

NUMERO SIREN :

COORDONNEES TELEPHONIQUES :

ADRESSE MAIL :

SITE INTERNET :

PAGE FACEBOOK :

LABEL(s) (les nommer) :

CONTENU SOUHAITE POUR LES PANNEAUX :

MENTION (nom) : une lettre, un chiffre ou un espace comptent pour une case

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ACTIVITES à INDIQUER à l'aide d'idéogrammes (au regard des critères d'éligibilité):

COMMENTAIRES :

La **Signalisation d'Information Locale (SIL)** est une forme de signalisation complémentaire à la signalisation directionnelle des communes et des lieux de vie. Située sur un support indépendant elle s'adresse aux usagers de la route afin de les informer sur les activités commerciales accessibles à partir du réseau routier. Il existe une **Charte départementale du SIL** qui fixe les conditions d'obtention, d'implantation et d'utilisation des panneaux SIL. Chaque activité doit pouvoir répondre à tout moment aux critères d'éligibilité fixés par la Charte SIL

N'oubliez pas de joindre à cette fiche **les pièces justificatives** (cf liste), le **KBIS**, ainsi qu'un **plan de localisation**